



© Institut Panos Paris

PSB Newsletter

Juillet-
Août 2012

Le temps du média d'Etat unique contrôlé par le pouvoir est-il définitivement révolu ?

Enfin, les télévisions étatiques qui ont, des années durant, servi la propagande de régimes autoritaires affichent à marche forcée, un changement de langage. Partout, elles déclament leur ambition de se muer en chaînes de service public. Plusieurs conférences publiques auxquelles les membres du réseau PSB étaient représentés, ont permis de constater ces avancées. Leur mutation devient inévitable. Quelle feuille de route? Quel calendrier? Quel accompagnement? Les défis sont encore nombreux pour que le crédo tant répété depuis la chute de Ben Ali : « le passage de chaînes étatiques à des chaînes de service public » ne se limite pas à un slogan.

Désormais, ensemble, nous prescrivons progressivement l'idée d'un devoir de vigilance, d'observation de nos médias publics. La société civile a un rôle d'observateur, d'interpellation des décideurs médias au nom de la redevabilité. Nous voilà aux premières loges du plaidoyer en faveur d'un service public audiovisuel (SPA) de qualité, au service de tous. A nous de relever le défi.

Cette newsletter fera état des principaux temps forts dans la région autour de la question du SPA mais aussi des enjeux et défis que nous devons encore surmonter.

Ces temps forts seront structurés autour de la publication de huit études nationales et d'une publication régionale. Ces études dressent un état des lieux des chaînes de télévisions publiques nationales et de la place qu'elles

consacrent à une mission de service public dans les pays de la région. La publication régionale synthétise les résultats et met en perspective la question de l'audiovisuel public dans les pays arabes. Ces publications donneront lieu à des initiatives dans chacun des pays de la région pour promouvoir un service public audiovisuel fort.

Les revendications ne se limitent pas à des vœux pieux. Les conclusions et recommandations jointes à cette newsletter présentent des solutions concrètes et une feuille de route qui s'adresse à l'ensemble des acteurs concernés par le déploiement de la mission de SPA.

Les changements nécessaires à la mise en place d'un dispositif de SPA sont très nombreux : ils relèvent aussi bien du management interne des chaînes, de la mise en place d'un système de régulation indépendant, d'instruments de financements garants d'une indépendance politique.

Il est nécessaire de rappeler à ce stade, que le réseau PSB a été soucieux de ne jamais imposer une vision occidentale centrée d'un certain idéal médiatique.

Le réseau PSB s'est, au démarrage du projet accordé sur la notion d'un idéal de service public répondant à des valeurs universelles dont la définition doit évoluer de manière empirique au regard des problèmes qui apparaissent.

Nulla télévision n'est parvenue jusqu'ici à atteindre cet idéal. Il doit servir de cap.

Latifa Tayah-Guéneau, Institut Panos Paris.

DANS CE NUMERO

Edito

Actualités

*Le service public
audiovisuel au
Maghreb et Moyen-
Orient*

Revue de presse

*Hommage à
Françoise
Havelange*

Ont collaboré à ce numéro : Rasha Abdulla, Khaled Abu Aker, Amjad Baiazy, Larbi Chouikha, Marius Dragomir, Saïd Essoulami, Roland Huguenin Benjamin, Abdelmoumène Khelil, Tony Mikhael, Magalie Namhee, Sylvaine Petit, Latifa Tayah-Guéneau.

A tous un grand merci !

Pour le renforcement des médias traditionnels : un combat archaïque ?

Retour sur une année de conférences sur les médias arabes



Au cœur des soulèvements populaires arabes, la question des médias ne cesse de susciter débats, conférences, élans de solidarité dans le but de consolider des systèmes médiatiques de concert avec la mise en place de processus de transitions démocratiques.

Régulièrement, les systèmes médiatiques arabes sont passés au crible et disséqués dans toute leur diversité et complexité, du blogueur contestataire et les médias sociaux qu'il utilise, à la ligne éditoriale d'Al Jazeera en passant par les médias publics.

Contre toute attente, les télévisions publiques, loin d'être oubliées de cette effervescence, suscitent au contraire un intérêt nouveau : celui de leur mutation. Les dictateurs tombés, il est urgent de faire de ses instruments de propagande des médias d'une qualité exemplaire, indépendants, au service de tous dont les mutations répondent à un agenda qui transcende les idéologies politiques.

Plusieurs événements ont été l'occasion de mettre cette question du service public audiovisuel à l'agenda. Le réseau PSB étant reconnu comme un acteur de la société civile légitime sur ces questions, plusieurs d'entre nous ont été sollicités pour participer à ces rencontres (par exemple, la conférence de la Copeam en mars 2012, la conférence mondiale

de la liberté de la presse qui s'est tenue à Tunis en mai 2012). Quels constats ? Quels enseignements ?

Une prise de parole publique sur le SPA émerge dans les pays du Maghreb et du Moyen-Orient. Tous insistent sur la nécessaire mise en place de chaînes de service public audiovisuel et le souci de favoriser ainsi la persistance de médias traditionnels pouvant apparaître comme désuets, dépassés et pourtant incontournables. Des postures d'affichage pour rester dans l'air du temps ou un réel souci de changer ?

Pour l'heure, circule une vision consensuelle largement partagée entre les différents acteurs sollicités à l'occasion des différentes rencontres. D'où qu'ils viennent, soit de pays qui ont une expérience de service public ou des pays arabes où le SPA reste un concept encore nouveau et pas encore partagé avec l'ensemble de la population, la vision d'un idéal de service public est la même : au service de tous et transcendant les intérêts individuels au profit des intérêts de la collectivité avec pour corollaire : pluralisme politique, diversité, qualité.

Finalement leur vision corrobore la nôtre : notre projet commun de renforcement du service public audiovisuel est né du souci de redonner à la télévision publique toutes ses lettres de noblesse. C'est parce qu'elle peut jouer un rôle essentiel dans les processus démocratiques en donnant accès à tous à une information de qualité, diversifiée, indépendante reflétant la diversité de la composition de la société, la pluralité des courants d'opinion et contribuant ainsi à favoriser l'émergence d'une population éduquée, informée et à cimenter une cohésion nationale.

Contre toute attente, les télévisions publiques, suscitent un intérêt nouveau

Quant au dispositif, là encore, l'approche globale est partagée. Dans ses grandes lignes, elle vise l'ensemble des acteurs concernés. Les opérateurs sont acculés à développer une gouvernance interne, une politique de marchés publics transparente, une politique de ressources humaines en phase avec les besoins, une programmation respectueuse d'un cahier des charges précis. Le législateur est interpellé pour l'adoption d'un cadre juridique définissant précisément le SPA et pour l'adoption de mesures débouchant sur la création d'une instance de régulation indépendante. Les professionnels des médias sont incités à pratiquer l'autorégulation...

Tout au long de ces rencontres, la liste des injonctions a été longue. Elle mérite plusieurs réflexions.

Tout d'abord, au cours des différents débats, le public est souvent resté à la marge. Le déploiement d'une mission de service public

audiovisuel donne pourtant une formidable opportunité à chaque Etat de sonder sa population et d'inscrire la mission de SPA dans une stratégie globale de mission d'information, d'éducation, de divertissement adaptée aux besoins mais surtout aux capacités du public à absorber une masse d'informations digeste et connectée à ses réalités. Oublier le public c'est courir le grand risque de le perdre en début de course.

Ensuite, au delà des ambitions affichées, où en est le déploiement opérationnel ?

A notre tour, amis du réseau, d'interpeller et de surveiller la stratégie de mise en œuvre de tous ces discours. Si en Tunisie, le rapport de l'INRIC constitue un cap précis qui pourrait faciliter la mise en œuvre du SPA, les décisions permettant le déploiement opérationnel tardent. Au Maroc, le dernier cahier des charges du pôle audiovisuel public a été perçu comme un acte de régression de la mission du SPA. En Egypte, le projet d'un débat électoral télévisé à veille du second tour a simplement été annulé.

Enfin, il est aisé de porter un regard angélique sur un idéal de service public audiovisuel. Mais l'approche doit être surtout pragmatique. Dans chaque pays, il faut composer avec le contexte médiatique global, les spécificités de chacun et les attentes des populations. A titre d'exemple, il n'existe pas une solution miracle et universelle pour financer le service public audiovisuel. La définition des politiques du financement du SPA doit être dictée par les contraintes et usages propres à chaque pays.

Il en va de même pour tout chantier qui touche au service public audiovisuel : il n'existe pas de modèle d'instance de régulation idéale. La mise en œuvre du service public audiovisuel ne saurait être dictée de l'extérieur et nécessite un travail artisanal à l'échelle des Etats qui peuvent se servir, en Afrique subsaharienne, en Europe occidentale et en Europe de l'Est des enseignements tirés de ces expériences antérieures.

Latifa Tayah-Guéneau, IPP



Actualités



Marius Dragomir, Responsable senior du programme Média - OSF

La conférence d'Istanbul : les médias à l'heure du numérique

"Mapping Digital Media", est un projet mis en œuvre par *Open Society Foundations* et son réseau d'experts, à propos de l'impact de la numérisation sur la démocratie dans 60 pays à travers le monde.

Vous avez publié 24 rapports nationaux visant à cartographier les médias numériques. Vous avez également publié plusieurs analyses et articles sur cette question. Vous allez maintenant faire part de vos conclusions à Istanbul (10 et 11 Juillet) au cours de votre "Sommet pour le plaidoyer en faveur des médias numériques". Qu'attendez-vous de cette rencontre ?

Marius : Cette réunion vise à partager les conclusions préliminaires de cette étude avec des chercheurs des 60 pays, mais aussi avec des organisations partenaires de ces différents endroits qui seront susceptibles d'utiliser ces rapports et leurs recommandations à l'avenir. Dans le même temps, l'événement à Istanbul sera aussi un forum de discussions et de réflexion commune permettant l'élaboration de stratégies en ce qui concerne le travail de suivi et de plaidoyer à venir. Nous espérons que cet événement nous aidera, nous, ainsi que nos partenaires et les chercheurs, à concevoir des plans d'action dans les domaines de la politique aux niveaux national, régional et international.

En ce qui concerne le projet PSB nous sommes également conscients de la façon dont les gouvernements profitent du numérique pour mettre en œuvre et renforcer le service public audiovisuel. Comment, votre réseau et notre réseau pourraient-ils combiner leurs efforts et les principaux résultats des études dans un travail de plaidoyer en direction des gouvernements?

Marius: La présence de l'Institut Panos Paris et d'autres organismes de recherche et de plaidoyer qui font un travail similaire à Istanbul devrait stimuler les réseaux de chercheurs, les militants, les décideurs politiques ainsi que les journalistes à conduire cette recherche à un niveau supérieur de façon à pouvoir influencer sur la

politique médiatique pour l'améliorer dans le plus grand nombre possible de pays.

EN TANT QUE PARTENAIRES D'OSF, NOUS SERONS PRÉSENTS À LA CONFÉRENCE

La chercheuse Égyptienne Dr. Rasha Abdulla, professeur associée et ancienne titulaire de la chaire du département de Journalisme et communication de l'Université américaine du Caire participera au sommet d'OSF à Istanbul. Dr. Abdulla est en charge de la recherche pour la cartographie des médias en Égypte et elle présidera à cette occasion une session sur "le service public dans les médias l'espace d'information public."

Charles Autheman de L'Institut Panos Paris, Dima Dabbous-Sensenig, expert associé du réseau PSB, Roula Mikhael, directrice de Maharat seront également à Istanbul

Publication de 8 études nationales dressant un état des lieux du service public audiovisuel.

Et maintenant, quel plaidoyer ? Gros plan sur le travail de *Maharat Foundation* au Liban.

L'association Maharat va travailler à 3 niveaux : la diffusion, le plaidoyer en lien avec les réformes administratives et la réforme de la programmation.

Elections en Algérie et Egypte : les chaînes publiques sous surveillance



L'équipe de monitoring mise en place par la LADDH

Recommandations de la LADDH :

- ▶ Renforcement du cadre juridique de l'exercice journalistique pour plus de liberté et de responsabilité, avec notamment la garantie de l'accès aux sources de l'information.
- ▶ L'ouverture de l'audiovisuel au secteur privé avec la préservation et la promotion des règles du service public.
- ▶ Renforcement des capacités et du rôle du journaliste à travers la formation à tous les niveaux.

Algérie, Monitoring medias durant les élections législatives du 10 mai 2012 / des constats et des recommandations

Comme lors des élections présidentielles de 2009, la LADDH a réédité l'opération de monitoring des médias en période électorale. Cette fois-ci, il s'agissait d'observer la couverture médiatique de la campagne électorale des élections législatives du 10 mai 2012.

Ce monitoring mené en collaboration avec l'organisation *Arab working Group for media monitoring* (AWG-MM) et le soutien de l'*International Medias Support* (IMS), consistait à évaluer la couverture médiatique des vingt et un jours de la campagne électorale. Les médias visés sont : La télévision nationale (ENTV), deux chaînes satellitaires privées (ECHOUROUK TV et ENNAHAR TV), trois Radios nationales (chaîne1, chaîne2 et chaîne3), ainsi que neuf titres de la presse écrite (privée et étatique).

Il ressort de ce monitoring que les médias n'ont pas respecté les normes d'impartialité,

d'objectivité et de diversité dans la couverture des activités des acteurs politiques et celle qui entourent l'opération électorale. « Nous avons constaté l'absence totale d'éducation électorale dans le contenu des médias observés, notamment au niveau de la télévision algérienne ENTV. Cette dernière s'est contentée d'inciter le citoyen à la participation sans lui fournir de mode d'emploi, comme par exemple sur le rôle du député, le mode de scrutin, les droits de l'électeur...etc. Outre les médias audiovisuels, une partie de la presse écrite a occulté la parole de ceux qui ont appelé à l'abstention ou au boycott des élections.

Par ailleurs, la place des femmes politiques (candidates et autres) dans la couverture médiatique a été insignifiante comparée à celle des hommes politiques. Moins de 6%.

Abdelmoumène Khelil, LADDH.



Abdelmoumène Khelil, de la LADDH

À l'issue des élections législatives en Algérie, le ministre de la communication a annoncé un projet de loi sur l'audiovisuel prévoyant l'ouverture au secteur privé. Ce texte sera soumis à la nouvelle Assemblée nationale. Avant cela, le ministre annonce l'ouverture «d'ateliers aux associations professionnelles, réalisateurs aux représentants de la société civile qui pourront donner leurs avis sur l'avant-projet de loi dans le cadre d'une commission nationale afin d'arriver à un large consensus". Un tel processus serait intéressant s'il est accompagné d'une réelle volonté politique qui devra prendre en considération les recommandations de la société civile et qui mettra au centre de cette réforme la notion du service public pour tous.

Maroc : La guerre des cahiers des charges n'aura pas lieu!

La polémique qu'ont générée les nouveaux cahiers des charges des télévisions publiques a divisé l'opinion publique. Les défenseurs de la spécificité arabo-islamique conduits par le Parti justice et développement (PJD) et une partie de la société civile s'opposent à ceux désireux de protéger le pluralisme linguistique et l'ouverture culturelle sur le monde mobilisant aussi bien les partis de l'opposition et des membres du gouvernement ainsi que des médias et des associations. Les premiers accusent les seconds d'être un lobby « francophone » qui vise à maintenir les privilèges d'une minorité et les seconds accusent les premiers de vouloir islamiser le service public audio-visuel.

Les cahiers des charges prévoient, entre autres, que 80% des émissions d'Al Oula soient en arabe et pour 2M, 50% des programmes en arabe, 30% en amazigh, 20% en langues étrangères et le journal en français de 20h45 soit programmé à une heure plus tardive. Le volume des programmes religieux serait augmenté de 52 minutes par semaine. Globalement on obtiendrait environ 70% pour la langue arabe, 20% pour le tamazight et 10% pour les langues étrangères.

Selon le journal Libération, le souverain est intervenu pour mettre fin à la polémique en déclarant au chef du gouvernement : « Je veux des télévisions et des radios qui rassemblent et non pas qui divisent ». Pour répondre à cette injonction, une Commission interministérielle a été formée avec pour mission de réaménager les cahiers des charges. Selon, la presse marocaine, la Commission doit réévaluer entre autres : le respect du multilinguisme, en particulier la place de la langue française ; la publicité de la loterie ; l'indépendance des chaînes par rapport aux pouvoirs politiques ; ainsi que le volet religieux, surtout la diffusion sur 2M les cinq appels quotidiens à la prière.

Saïd Essoulami, CMF Mena

Egypte, Défaillance du service public audiovisuel dans la couverture des élections

«Il a été intéressant de voir comment les médias ont couvert les élections présidentielles et il était très clair que le genre de service public audiovisuel que nous essayons de promouvoir est pratiquement inexistant. Les médias étatiques n'essaient pas de servir le public, mais plutôt les intérêts des personnes au pouvoir ou ceux qui sont soutenus par ceux qui sont au pouvoir. Au cours du second et dernier tour des élections, un débat public télévisé était censé être diffusé sur les ondes des médias étatiques. Après une promotion de plusieurs jours, les candidats ont refusé de s'affronter, de sorte qu'il a été annoncé que le «débat» se ferait sous la forme de deux entretiens identiques avec les candidats. Après une promotion de ce nouveau format, celui-ci a soudainement été annulé sans explication ni excuses. Et c'était tout. Les problématiques pouvant intéresser le public en ce qui concerne les programmes des candidats et leur plans pour le pays n'ont presque jamais été abordées.

Il sera intéressant d'observer comment le nouveau président agira à l'égard des médias publics, surtout qu'il (ainsi que les Frères musulmans) a assez peu d'expérience dans ce domaine. Ce pourrait être une bonne occasion pour la société égyptienne de mettre la pression afin d'obtenir de véritables changements et une réelle réforme. Le problème est que tous les secteurs de la société doivent être représentés dans les médias et dans tous les organismes de réglementation qui pourraient être mises en place. Nous devons nous assurer que la diversité d'opinion est promue. Le caractère inclusif du processus sera fondamental au cours de la période à venir."Rasha Abdulla, American University of Cairo



Rasha Abdulla

Palestine, Nouvelles de la PBC

Le président Mahmoud Abbas a publié un décret nommant M. Riyad Al Hasan, actuel président de l'agence palestinienne de l'information, président du conseil d'administration de la PBC. D'après ce décret, il devra présenter ses candidats à la commission d'ici un mois. Nous attendons un décret présidentiel ce mois-ci avec une liste des membres du conseil d'administration.



Khaled Abu Aker

Un nouveau conseil d'administration composé de chefs de divisions a été créé pour la PBC, après avoir pris en compte les recommandations de notre étude conseillant que le conseil d'administration devrait être constitué par des personnes de la PBC, et non pas de l'extérieur, exactement comme cela se faisait dans le passé. Le nouveau conseil a tenu sa première réunion la semaine dernière.

Ahmad Hazouri, le directeur général de la télévision palestinienne est à la tête de ce conseil. Le PBC est récemment devenu membre à part entière de l'Union asiatique de radiodiffusion (ABU).

Khaled Abu Aker, AMIN

Syrie, La guerre de l'information



Amjad Baiazy

Le printemps arabe a largement utilisé les médias sociaux, et a ainsi permis au monde entier de prendre conscience de la puissance de l'Internet au service de l'activisme politique. Les blogueurs et les militants ont été le principal moteur dans l'organisation des manifestations, le lobbying en faveur des prisonniers, et l'information du monde extérieur. Les révoltes ont utilisé deux armes principales : la détermination implacable des manifestants et les médias sociaux. La Syrie a connu une présence sans précédent sur les sites Internet des médias sociaux depuis Mars 2011.

Le cyberspace a été le principal champ de bataille entre le gouvernement syrien et les dissidents. Internet a créé des ponts entre les dissidents et a été le moyen le plus crédible en matière de communication étant donné que les téléphones étaient surveillés.

Un militant d'une ville de Daraa m'a dit, "je n'ai jamais utilisé Internet avant la révolte, mais lorsque la révolte a commencé je me suis senti obligé d'expliquer au monde ce qui se passait dans ma ville. Ainsi, en quelques semaines je suis devenu reporter pour de nombreuses chaînes de télévision. J'ai utilisé Skype et le téléphone satellite pour communiquer avec les chaînes de télévision, et j'ai utilisé les médias sociaux pour diffuser des informations dans le monde entier. Puis j'ai commencé à former d'autres personnes. Nous sommes maintenant un groupe de média-activistes dans ma ville."

Le gouvernement syrien a utilisé des gens d'horizons différents afin de promouvoir son programme. Le directeur de la télévision syrienne d'Etat a été remplacé par Reem Haddad, un fervent partisan du régime qui a affirmé que 4.000 Syriens qui ont fui vers la Turquie pour rendre visite à leurs familles. La rédactrice en chef de la revue Tishreen, un quotidien étatique, a été limogée pour avoir déclaré que «ceux qui ont tiré sur des civils dans les manifestations devraient être traduits en justice.» Addounia TV a embauché des acteurs pour représenter des analystes politiques, des manifestants, des citoyens ordinaires et autres pour venir en appui du gouvernement syrien.

Le Net comme instrument de chantage

Contrairement au gouvernement de Moubarak en Egypte qui a tenté de réprimer la dissidence en fermant Internet dans l'ensemble du pays, le gouvernement syrien a adopté une approche stratégique pour perturber les protestations sur les médias sociaux en désactivant l'électricité, Internet et les services de téléphone dans les quartiers les plus agités et en les remettant en service si ces mêmes quartiers cessaient de protester contre le régime durant quelques jours.

Avec les journalistes étrangers interdits dans le pays, les dissidents ont travaillé avec les exilés en utilisant Facebook, YouTube, Twitter afin d'attirer l'attention mondiale sur la brutale répression militaire.

Pour en savoir plus, consulter le rapport d'Amjad Baiazy sur :
<http://www.mediapolicy.org/wp-content/uploads/Syria-Cyber-Wars-06-01-2012-proof2.pdf>

Tunisie, le sabordage de l'INRIC, la fin des espoirs pour un pluralisme médiatique ?

Entretien avec Larbi Chouikha. Membre de l'Instance Nationale Indépendante pour la réforme de l'information et de la communication (INRIC) et membre du réseau PSB.



Larbi Chouikha

Qu'est ce qui a motivé votre décision de mettre fin aux activités de l'INRIC ?

Rappelons que l'INRIC est une instance consultative, provisoire, et le décret-loi de mars 2011 qui lui a donné naissance définit ses principales missions, parmi lesquelles : faire des propositions au gouvernement en vue d'améliorer le paysage médiatique audiovisuel, contribuer à élaborer un cadre juridique et institutionnel pour les médias qui soit conforme aux standards internationaux en vigueur dans les pays démocratiques, participer à l'éclosion d'une nouvelle culture médiatique fondée sur les principes de pluralité et de diversité des médias et qui consacre le droit à l'information et la liberté d'expression,... Par ailleurs, nous sommes tenus de rédiger un rapport exhaustif portant d'abord, sur un état

des lieux, et ensuite, sur les recommandations en vue de faire évoluer ce paysage. Or, depuis les élections du 23 octobre, nous avons constaté à plusieurs reprises l'absence d'une réelle volonté politique du nouveau gouvernement à collaborer étroitement avec l'INRIC en vue d'impulser toutes ces réformes. De plus, le décret-loi relatif au nouveau code de la presse, de l'imprimerie et de l'édition (n°115 du 02 novembre 2011), et le Décret-loi sur la liberté de communication audiovisuelle et portant création d'une instance supérieure indépendante de la communication audiovisuelle (n°116 du 2 novembre 2011) n'ont pas été appliqués par l'exécutif. Par conséquent, jusqu'à ce jour, le paysage médiatique dans son ensemble n'est régi ni par un cadre législatif ni par un cadre institutionnel. A partir de là, tous les abus et les dérapages deviennent possibles !

Que s'est-il passé depuis la publication de votre rapport ?

Il s'agit du premier document de référence dans le pays qui porte à la fois sur un état des lieux des médias depuis l'avènement de l'ex président Ben Ali jusqu'au 14 janvier 2011, accompagné d'une série de recommandations en vue de réformer le paysage médiatique. Nous avons donc souhaité la tenue d'un débat national regroupant les principaux acteurs publics - en plus de ceux du gouvernement - pour discuter des réformes à entreprendre. Or, nous constatons non seulement aucune volonté politique et qui plus est, des mesures gouvernementales, comme celles portant sur des nominations dans les médias publics, prises sans concertation avec l'INRIC et en contradiction avec l'esprit même des textes des deux décrets lois pré cités.

Que pouvons-nous attendre du gouvernement actuel pour une réforme du système médiatique ?

La réforme du système médiatique n'est pas seulement l'affaire du gouvernement. Nous n'avons cessé de le répéter au cours de la dernière conférence de presse (4 juillet 2012) : Toutes les composantes de la société civile, les formations politiques, les membres à l'ANC sont autant concernés, sinon plus. Il est clair que dans tous les pays qui inaugurent une transition qui se veut démocratique, les pouvoirs politiques en place, essentiellement ceux dont leurs élites ne disposent pas suffisamment d'expériences et de culture fondées sur les valeurs démocratiques, ont tendance à perpétuer les mêmes schèmes et à recourir aux mêmes méthodes et pratiques que ceux qui ont cours dans les régimes autoritaires. Par conséquent, la réponse dépend du degré de mobilisation et de pression de la société civile sur les gouvernants pour faire aboutir concrètement toutes ces réformes.

Larbi Chouikha

Revue de presse

Algérie

Formation au profit des journalistes.

M. Mehal : "Les cycles débiteront probablement vers la fin 2012"

Source : El Moudjahid, 03/07/2012

Les cycles de formation au profit des journalistes pourraient débiter au dernier trimestre de l'année 2012, a annoncé hier à Alger le ministre de la Communication, M. Nacer Mehal. (...)

Le gouvernement avait «décidé dans le cadre de la loi de finances 2012, et pour la première fois de financer la formation de journalistes à hauteur de 400 millions DA.

A une question sur la loi relative à l'audiovisuel, M. Mehal a précisé que «les rencontres menées à cet effet étaient ouvertes aux professionnels et à la société civile». Cette loi «consacrera les objectifs énoncés par la loi organique relative à l'information», a-t-il ajouté.

L'article 59 de ladite loi précise que «l'activité audiovisuelle est une mission de service public». Les articles 64, 65 et 66 prévoient la création d'une autorité de régulation de l'audiovisuel.

Lire l'article sur El Moudjahid:

<http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/299>

87

Syrie

Le pouvoir des médias et le paradoxe de la révolution syrienne

Par Omar Adulatif, dans *Doha Centre for Media Freedom* 05/04/2012

En Syrie, toutes les institutions souffrent d'une faiblesse paralysante et la presse ne fait pas exception. Cela se ressent clairement dans la manière confuse dont les médias traitent de la flambée de protestations qui a commencé dans la localité de Dara.

En tant que journaliste, je sais que les médias Syriens travaillent sous un étroit contrôle de l'Etat, surtout en temps de crise économique ou de crise de politique étrangère. Mais la question est maintenant de savoir qu'est-ce que ça donne lorsque des médias couvrent une crise

sécuritaire de première importance qui frappe un état policier ?

Comme prévu, le régime a proposé un plan de sécurité pour lutter contre l'agitation politique au lieu d'une approche sociale et économique pour apaiser les tensions. Ce plan considère que les médias sont un outil de propagande central qui justifie et légitime la répression en matière de sécurité qui est mise en œuvre. (...)

Informer par tous les moyens possibles

En dépit de ces conditions déplorables, les militants ont réussi à trouver leur chemin grâce au potentiel que les nouvelles technologies de l'information mettent à leur disposition. Les activistes ont rempli le vide laissé par l'absence de journalistes professionnels, contestant le régime avec des milliers de journalistes et de témoins. Dans ce contexte, les téléphones portables et les ordinateurs personnels sont devenus des agences de presse mobiles, prenant des photos et les publiant sur Twitter et YouTube.

Les militants ont mis en place des pages Web pour tous les districts Syriens, les qualifiant de «réseaux de coordination». Ces réseaux ont diffusés des clips vidéo en temps réel, des photos et des informations concernant chaque district. Avec le temps, les téléphones par satellite Thuraya ainsi que les ordinateurs portables ont permis la retransmission en direct à des sites Web spéciaux et aux chaînes satellitaires comme Al Jazeera.

Il est logique que le régime en Syrie ait perdu la guerre médiatique, car il traite le 21ème siècle avec un état d'esprit approprié pour les années quatre-vingt du siècle précédent.

Vous pouvez lire l'intégralité de ce témoignage sur le site de Doha Centre for Media Freedom:

<http://www.dc4mf.org/en/content/media-power-and-syrian-revolution-paradox-0>

Palestine

Mission du rapport de Franck La Rue, rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression en Israël et dans les territoires palestiniens occupés

«Le Rapporteur spécial est conscient des difficultés et des défis rencontrés par la Palestinian Broadcasting Corporation dans le processus de transformation en un organe indépendant et autonome, y compris le climat politique, la paralysie du Conseil législatif palestinien, et la résistance depuis l'intérieur

même de la PBC et de la part de certains secteurs de la société qui jugent certains programmes comme contraires aux valeurs culturelles et aux traditions.

Alors que bon nombre des initiatives doivent encore être mises en œuvre, dont la mise en place et la nomination du conseil d'administration, le Rapporteur spécial se félicite de la transformation progressive de la PBC et attend avec impatience de recevoir des informations sur le progrès de cette réforme. »

Consultable en ligne :

<http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G12/138/95/PDF/G1213895.pdf?OpenElement>

Jordanie

Le développement des médias étatiques "lié à la politique gouvernementale et au manque de ressources"

Zawya, 03/07/2012

Les médias étatiques ont déclaré lundi que la performance de la presse officielle était largement déterminée par les politiques gouvernementales et des considérations budgétaires.

Blâmant les médias en général de créer une tension et accusant plusieurs points de vente indépendants d'avoir des intentions cachées, le roi a déclaré dimanche dans une interview à la Télévision Jordanienne (JTV) que les médias officiels "ont malheureusement échoué à traiter de la situation actuelle et les conditions exceptionnelles de la région avec le niveau requis de professionnalisme et de capacité à influencer l'opinion publique". (...)

«JTV a commencé à changer sa politique en prêtant une plus grande attention aux régions éloignées. Nos équipes ont commencé à toucher les communautés défavorisées afin de les tenir informées" explique Rawashdeh, ajoutant que cela contribuera à transmettre le message du gouvernement à l'extérieur de la capitale.

Il a reproché la mauvaise image des médias officiels sur les points de vente privés qui leur font concurrence "au détriment de la qualité et du professionnalisme".

Lire l'article en ligne :

http://www.zawya.com/story/State_media_development_bound_by_govt_policy_lack_of_resources-ZAWYA20120703050826/

Revue de presse réalisée par Sylvaine Petit



La Mission de service public audiovisuel dans la région Maghreb et du Machrek

LA PUBLICATION REGIONALE

Synthèse des conclusions des études nationales

A l'issue de ce long processus d'évaluation, le premier constat est sans appel : le souci de disposer d'un service public audiovisuel de qualité au service des citoyens fait l'unanimité.

Opérateurs, régulateurs, journalistes, acteurs de la société civile, pas moins de 300 personnes dans les huit pays concernés par ce travail, ont été sondées, interrogées, consultées au long du projet.

Toutes considèrent que la prolifération des médias privés et chaînes de télédiffusion par satellite, la multiplication des canaux d'information ne constituent en aucun cas un substitut à des chaînes nationales de service public audiovisuel. L'accent a été mis sur la notion de redevabilité. L'Etat a le devoir de mettre à disposition une information de service public au service de ses citoyens.

En ce sens, le premier enseignement de ce travail d'évaluation porte sur la notion même de service public. Si cette notion reste encore floue parmi les téléspectateurs mais aussi auprès des professionnels des médias, les caractéristiques et définitions qui en ont été données, y compris par des novices sur le sujet, rejoignent un idéal universel.

Les nombreuses attentes exprimées au cours des évaluations convergent vers la définition la plus commune et démontrent qu'en la matière, il n'y a pas de spécificité liée à des contingences culturelles ou géographiques. Ce travail a ainsi conforté la notion d'universalité du service public audiovisuel (SPA).

L'information constitue donc un service essentiel qui doit être garanti par l'Etat sans pour autant que celui-ci s'ingère dans les modalités qui dictent sa construction.

Néanmoins, le SPA est une perspective idéale dont la concrétisation se heurte à une série de contraintes.

A la question qui a guidé l'ensemble de ce travail, si la mission de SPA est garantie et effective, des éléments de réponse nous incitent à adopter une première posture optimiste. Ici ou là, des embryons d'engagements constitutifs d'une mission de SPA se développent. Au Maroc, plus que des embryons, de nombreux engagements participent à l'édification d'un SPA. A titre d'exemple, la législation qui régit l'audiovisuel non seulement accule les opérateurs à un devoir de redevabilité et de transparence mais définit des exigences précises à travers des cahiers des charges. En Egypte, en Algérie, en



Jordanie ou au Liban, malgré des législations verrouillées, la programmation peut réserver quelques surprises en diffusant des émissions sur des sujets d'intérêt général (handicap, santé, sport), parfois sous forme de débats contradictoires. En Palestine, les personnes interrogées ont, pour la plupart d'entre elles, salué les évolutions prises par la chaîne nationale. Le projet de création d'une instance de régulation en Tunisie constitue également un signe encourageant, mais la nuance est de

rigueur. Malgré le vent de réformes en Tunisie, lestractions autour de la gouvernance de la chaîne de télévision nationale (constitution du conseil d'administration, désignation des dirigeants) montrent que la mise en place d'une télévision de SPA qui succéderait à une télévision d'Etat ne coule pas de source.

Les exemples positifs invitent donc à la prudence et empêchent tout jugement péremptoire. Pire, ils ne suffisent pas à gommer un constat global d'une absence de lisibilité de la mission de SPA et d'une programmation défaillante, ne répondant pas ou que très partiellement à ses exigences.

Pour ce premier état des lieux, les cadres juridiques sont flous et la définition du service public vague, voire inexistante. Dans la plupart des pays, on constate l'absence d'un cadre juridique permettant une véritable garantie de service public audiovisuel. Les entreprises publiques créées pour gérer la radiodiffusion présentent des aspects indiquant un lien très fort ou, dans plusieurs cas, une dépendance totale au pouvoir politique.

Par ailleurs, plusieurs informations relatives au mode de gouvernance et de gestion des chaînes n'ont pu être obtenues. Souvent, cela trahit une opacité dans la gestion des chaînes, les modes d'attribution des marchés publics, modes de recrutement des personnels, de rémunération, de sélection des commandes publiques.

Quasiment aucun des pays ne dispose d'une instance de régulation indépendante. Et ce, alors que la régulation constitue une garantie du droit à la fois du public, à une information vérifiée et objective, et pour les professionnels des médias, à une liberté de la presse. Les quelques initiatives que l'on peut observer dans ce domaine sont positives, même si l'absence de certains ou de nombreux mécanismes visant à garantir une réelle autonomie se vérifie, ce qui peut remettre en cause la soi-disant «indépendance». De même, les régulateurs analysés présentent des déficits dans la transparence dans les désignations de leurs membres, leurs décisions et dans la mise à disposition des comptes publics.

Il a été également difficile d'obtenir des informations sur un élément déterminant pour l'avenir du SPA : les stratégies relatives à l'introduction du numérique et leur impact en terme d'évolution du SPA.

En outre, la plupart des chaînes étudiées, présentent une programmation défaillante. En Syrie, comme en Algérie, la mainmise totale de l'Etat sur l'audiovisuel a jeté un discrédit sur les chaînes publiques considérées comme instrument du pouvoir et dont se détournent les téléspectateurs. Bien que les réformes à l'œuvre en Algérie suscitent beaucoup d'espoirs. Au Maroc, l'évaluation nous démontre qu'une juridiction très sophistiquée et en pointe ne suffit pas à accomplir une mission de service public si la qualité, les moyens financiers et humains ne sont pas garantis.

Tout le travail relatif à l'analyse de contenu de la programmation illustre la complexité d'évaluer de manière fine et objective la réalisation de la mission de SPA. A titre d'exemple, une programmation peut en apparence afficher toutes les exigences ayant trait au SPA en abordant les thématiques d'intérêt général, en organisant des émissions avec un format interactif. Dans quelle mesure les thématiques sont-elles traitées de manière exhaustive, neutre, et compréhensible pour le public le plus large possible ?

« Le SPA est une perspective idéale dont la concrétisation se heurte à une série de contraintes ».

A travers les magazines d'information analysés, de nombreux exemples ont démontré qu'un plateau débat avec une palette variée d'intervenants ne constitue pas pour autant la garantie d'un échange libre présentant tous les termes du débat. Le format du plateau débat est caractéristique d'une stratégie du trompe-l'œil où le dispositif d'une émission peut donner l'illusion d'une parole libre et d'un débat polémique.

Face à ces constats négatifs, il est important de rappeler que notre approche ne consistait pas à porter des jugements tranchés. Il s'agissait de disposer d'informations factuelles pour réaliser un travail impartial. Nous avons souhaité étudier plusieurs dimensions du SPA afin d'apporter un maximum de nuances et de détecter les failles et points d'amélioration.

Comment allons-nous exploiter ces résultats afin de dépasser le regard analytique sur les avancées et régressions du SPA ?

Ces évaluations constituent le point de départ d'un travail de plaidoyer, d'information et de sensibilisation sur le SPA afin que des réformes soient engagées. L'enjeu est de trouver des brèches pour construire un dialogue avec les

autorités et contribuer ainsi à amener plus d'ouverture.

Au côté de ce rapport régional, huit études nationales présentent des propositions concrètes afin d'améliorer le SPA dans chacun des pays. Présentées sous forme de recommandations, elles seront adressées à l'ensemble des opérateurs publics, leur ministères de tutelle et aux instances de régulation dans les pays où elles existent. Chacun des partenaires du projet tentera d'obtenir des engagements.

« Ce premier bilan ne doit pas nous décourager mais être appréhendé comme un point de référence. »

Plusieurs éléments invitent à nous encourager dans une dynamique. Amorcée avant les révolutions arabes cette évaluation dresse ainsi un bilan préalable au vent de réformes qui accompagne les révolutions. Certes les faits ont peu évolué depuis et les informations délivrées ici restent d'actualité. Mais la systématisation de ce type d'études permettra de se référer à une situation de départ et des situations intermédiaires connues pour mesurer les changements et évaluer les améliorations du SPA.

La route est très longue pour atteindre un idéal de service public audiovisuel. Les recommandations formulées ci-après le confirment. En Europe, l'histoire du SPA est ancienne de près d'un siècle. Pourtant sa mise en œuvre continue de susciter moult remous et insatisfactions de la part des citoyens.

Mais sans l'attention et l'intérêt des pouvoirs publics, ce travail et ses nombreux efforts seront vains. C'est pourquoi, nous avons mobilisé un important dispositif afin d'étudier les différents champs qui définissent le service public et le garantissent : le droit, la programmation et les perceptions de quelques téléspectateurs triés sur le volet et représentatifs des attentes des citoyens.

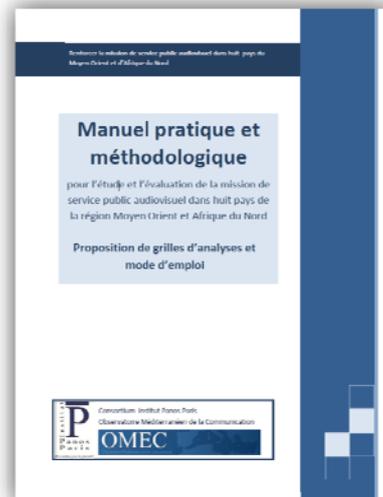
L'utilisation d'une méthodologie rigoureuse et unanimement acceptées par les groupes de travail a indéniablement permis d'élaborer cette réponse. Au-delà, l'appropriation durable de cette méthodologie, la formation au monitoring ont constitué des éléments essentiels du projet. Nous pouvons dire qu'il y avait un projet dans le projet. Outre le souci d'évaluer le SPA et de proposer des moyens de l'améliorer, l'ambition était d'ériger des acteurs de la société civile en interlocuteurs légitimes auprès des autorités afin que les attentes sur le SPA soient entendues.

Toutes les personnes mobilisées par ce travail étaient guidées par la même volonté : dresser des constats fiables et honnêtes.

Ces recommandations ont déjà fait l'objet de discussions auprès de professionnels des médias, représentatifs des différents pays. Lors d'une conférence à Amman en décembre 2011, 70 personnes – journalistes, syndicalistes, cadres administratifs, régulateurs – se sont réunies sous le haut patronage du ministre jordanien de l'Information pour amorcer un échange sur la base des recommandations. En Palestine, des discussions ont d'ores et déjà été entamées avec la direction de la chaîne, poursuivies lors de la conférence de Amman et au cours d'un atelier de travail tenu à Ramallah (janvier 2012).

Ces premiers retours nous incitent à poursuivre cet effort d'observation citoyenne d'un des principaux moyens d'accès à l'information pour tous : la télévision publique. Eriger ce média en service public présentant des contenus d'une qualité exemplaire, constitue un des grands chantiers plaidant en faveur d'un printemps des médias arabes.

Les moyens alloués à ce projet sont sans commune mesure avec l'engagement de l'ensemble des personnes investies dans ce travail



Recommandations en faveur du renforcement du service public audiovisuel (SPA) dans les pays du Maghreb et du Machrek

L'ensemble du travail d'analyse et de diagnostic réalisé jusqu'ici constitue un des objectifs centraux de ce rapport : contribuer au changement en apportant des éléments concrets indiquant la direction à suivre. Cet effort vise à accompagner les professionnels des médias dans la mise en place de chaînes de télévision nationales publiques au service des citoyens et répondant à leur mission d'informer.



Recommandations issues de la conférence de Amman et des études nationales

En préambule, nous rappelons que les ministères doivent cesser d'être des entités de contrôle et de censure de l'information. De façon générale, toute mainmise du pouvoir exécutif sur la télévision publique doit cesser.

Pour permettre le renforcement du SPA, les recommandations formulées ci-après portent sur l'ensemble des moyens qui garantissent à tous l'accès à l'information. Non-exhaustives et appelées à être régulièrement revisitées, ces recommandations concernent, à différents niveaux, les huit pays du projet et portent sur les éléments suivants :

1. Les cadres juridiques qui réglementent l'audiovisuel ;
2. Les enjeux de transparence, de bonne gouvernance et de redevabilité ;
3. La programmation des opérateurs publics ;
4. La formation des journalistes et leur sensibilisation au SPA ;
5. L'implication de la société civile.

Des cadres juridiques garantissant la mission de service public audiovisuel

La fin du monopole étatique sur le secteur médiatique constitue un préalable à la mise en place d'un paysage médiatique garantissant le pluralisme et l'indépendance des médias. Par ailleurs, il est indispensable de développer un cadre réglementaire favorable à la liberté de la communication, la liberté de la presse et au droit d'accès à l'information.

Il faut donc introduire une législation qui :

- Garantisse le droit des citoyens à l'information et à la communication dans le cadre de la liberté d'expression et empêche les entraves à la liberté de la presse ;
- Reconnaisse l'importance de l'audiovisuel comme secteur clé pour le développement social ;
- Définisse le cadre juridique de tutelle administrative exercée sur les chaînes de SPA ;
- Définisse les obligations de SPA ainsi que les règles de recevabilité en cas de non-respect de ces obligations ;
- Etablisse une procédure qui garantisse l'indépendance et la transparence des nominations aux postes de direction au sein des médias publics et des autorités de régulation ;
- Etablisse les règles de la concurrence audiovisuelle ;
- Définisse un mode de financement transparent, aussi bien au niveau du recouvrement d'éventuelles taxes que du budget des organismes ;
- Permette l'ouverture aux contenus audiovisuels étrangers, tout en protégeant la production audiovisuelle nationale ;
- Mette en place des dispositifs assurant la protection de l'enfance, de l'adolescence et des populations vulnérables.

Afin de développer un secteur audiovisuel indépendant et répondant à une exigence de mission de SPA, il est fondamental que les gouvernements cèdent le pouvoir et la responsabilité de réguler à des organismes indépendants. Ces régulateurs doivent avoir, en autres fonctions, de :

- Assurer le respect des lois par les opérateurs de télédiffusion ;
- Développer les règles et procédures pour la régulation des contenus ;
- Définir et exécuter les procédures d'attribution des fréquences et licences aux opérateurs de télédiffusion ;
- Superviser la bonne mise en œuvre du SPA, le respect des cahiers des charges, par les opérateurs publics ;
- Surveiller la non-instrumentalisation de la télévision publique de la part des gouvernements ;
- Veiller à l'objectivité et au respect de l'équilibre et du pluralisme dans le traitement de l'information ;
- Veiller à l'égal accès des partis politiques aux médias de service public et, en période électorale, fixer les conditions de production, de programmation et de diffusion des émissions réglementées (ou parrainées) ;
- Réguler la diffusion des contenus publicitaires ;
- Répondre à toutes les plaintes des téléspectateurs et en prenant les décisions pertinentes ;
- Définir et caractériser, en concertation avec les acteurs de la société civile, leur implication dans la révision et la mise à jour de la mission de SPA ;
- Rendre toutes les décisions et rapports périodiques accessibles au public.



En somme, la création des instances de régulation de la communication doit procéder d'une volonté des pays concernés de mieux encadrer et de protéger la liberté de l'information et les droits du public, afin que les médias en général et les chaînes de service public audiovisuel en particulier jouent pleinement leur rôle dans les processus démocratiques à l'œuvre.

Des opérateurs publics dotés de modes de fonctionnement garantissant transparence, bonne gouvernance et redevabilité

Au-delà d'un cadre juridique structurant la mission de SPA, il est également important de développer au sein des opérateurs, des mécanismes permettant d'assurer un fonctionnement transparent et sain et de doter l'opérateur public du plus grand niveau d'autonomie possible, notamment en ce qui concerne l'autonomie financière, administrative et éditoriale.

Il est ainsi nécessaire de :

- Conférer aux opérateurs publics une personnalité juridique propre et une structure indépendante du gouvernement ;
- Mettre en place un mécanisme de financement adéquat, stable et équilibré en étudiant la possible diversification des sources de financement ;
- Plafonner les sources de financement provenant de la publicité et fixer des règles précises pour limiter les financements provenant d'un seul annonceur ;
- Rédiger un guide d'orientation pour la création et la direction des médias publics ;
- Etablir une politique de ressources humaines en adéquation avec les besoins et les moyens des chaînes ;
- Assurer l'indépendance des rédactions et formaliser la séparation des services administratifs et rédactionnels ;
- Créer des règles de transparence et établir l'obligation de redevabilité publique ;
- Développer un dispositif d'écoute et de consultation des téléspectateurs.

Ces recommandations s'appliquent également à la création des autorités indépendantes de régulation. En marge des efforts entrepris par les opérateurs et les régulateurs, il est également nécessaire de favoriser la création de structures indépendantes proposant des mesures d'audience fiables.

Une programmation respectueuse de la diversité des publics

La question des contenus proposés par les opérateurs publics est au cœur des enjeux de SPA. En effet, les efforts de gouvernance doivent déboucher vers des télévisions à l'écoute de leurs audiences.

Ainsi est-il nécessaire de :

- Développer une programmation en phase avec les attentes des téléspectateurs et faisant référence aux valeurs du SPA d'informer, d'éduquer et de divertir ;
- Promouvoir l'offre de programmes qui appliquent les principes de pluralisme et de diversité sous toutes leurs formes ;
- Sensibiliser les responsables des médias et les journalistes sur la représentativité hommes/femmes et la nécessité d'encourager l'équité des hommes et des femmes comme acteurs et sujets de l'information ;
- Stimuler la participation active de l'opinion publique dans les contenus audiovisuels ;
- Aider au développement des chaînes et des programmes diffusant en langues locales et favoriser la production de contenus originaux en langues locales ;
- Impliquer les téléspectateurs, à travers des consultations représentatives de la population, les former et les inviter à revisiter l'offre de programmation.
- Par ailleurs, et en collaboration avec les ministères de la culture (ou assimilés), il faut encourager la production nationale en libérant les initiatives locales, encourager la création de médias locaux et propager le concept de télévisions populaires.

La professionnalisation des journalistes et professionnels des médias au service de la déontologie et d'une meilleure appréhension de la mission de SPA

- L'amélioration du niveau de professionnalisme des différents agents des services publics audiovisuels peut incontestablement contribuer à une responsabilisation collective permettant la bonne mise en œuvre du SPA.
- Dans ce sens, il faut travailler à la formation d'une nouvelle génération de journalistes, conscients des principes et valeurs du SPA ainsi que du droit à l'information et à la liberté d'expression.
- Les journalistes peuvent ainsi mettre en œuvre des processus d'autorégulation surveillant la bonne mise en œuvre de la mission de SPA mais aussi l'application des principes déontologiques.

Pour cela il est nécessaire de :

- Conscientiser les professionnels des médias à la notion de SPA ;
- Former les journalistes aux principes d'autorégulation ;

- Former les cadres et les employés au sein même des télévisions, afin d'ériger chacun en acteur de changement ;
- Organiser des stages de formation pour les cadres dirigeants des institutions médiatiques.
- Renforcer l'enseignement universitaire dans les différents champs de la communication.
- Ces formations devraient constituer une obligation inscrite dans les contrats d'objectifs et/ou cahier des charges des opérateurs publics.

La société civile prise en compte par le SPA et au service d'un renforcement du SPA

Si les décideurs médiatiques doivent rendre compte du travail de la société civile, les membres de la société civile doivent également sensibiliser les médias à leur rôle. D'autre part, il faut sensibiliser les citoyens au « droit à l'information, à la communication, et à la liberté d'expression ainsi qu'à la notion de service public audiovisuel.

Afin d'atteindre cet objectif, il est nécessaire de :

Eduquer le public, et mettre en exergue la différence entre media gouvernementaux et médias de service public ;

Présenter au public les différents leviers lui permettant d'intervenir, d'agir, d'exprimer ses attentes et de présenter des recours ;

Sensibiliser l'opinion publique, notamment à travers l'organisation de débats nationaux sur le thème du service public ;

La société civile doit aussi être associée aux processus de réforme des cadres législatifs en prenant en compte les attentes et les besoins des différentes composantes de la société : les jeunes, les femmes, les minorités, etc.

Afin de veiller à la mise en œuvre de ces recommandations, les parties prenantes de ce projet visant à renforcer le service public audiovisuel et favoriser le pluralisme et l'indépendance des médias, veilleront à :

Poursuivre la dynamique de réseau, la consolider afin de mutualiser leurs compétences au service de diverses actions de plaidoyer, sensibilisation, monitoring, appui technique. Ceci en vue de sensibiliser les élus afin qu'ils contribuent à promouvoir et défendre le SPA, et à :

- Proposer des lois permettant sa mise en œuvre ;
- Proposer des outils de vulgarisation du SPA ;
- Proposer des expertises méthodologiques sur différents aspects de la régulation ;
- Systématiser les études de monitoring et notamment les monitorings thématiques (genre, jeunesse, zone rurale, sport...) ;
- Développer des programmes d'éducation aux médias ;
- Former des professionnels des médias à différentes notions et thématiques propres au SPA ;



La présente publication est le résultat d'une recherche réalisée au moment où les opérateurs de télévision publique des huit pays étaient une émanation directe des ministères de l'information. Le printemps arabe ouvre de nouvelles perspectives. L'ensemble des partenaires du projet sont engagés, chacun dans leur pays, à favoriser l'émergence d'un cadre juridique qui garantisse le droit d'accès à l'information, à la communication, la liberté d'expression et le développement de chaînes de télévision qui répondent à l'exigence de service public.

Partenaires du projet :

<p>AMIN Media Network, Palestine</p> 	<p>Center for Media Freedom Middle East and North Africa, Morocco</p> 	<p>Community Media Network, Jordan</p> 	<p>Ligue Algérienne de défense des droits de l'Homme, Algérie</p> 	<p>Maharat Foundation, Lebanon</p> 	<p>Experts associés nationaux</p> <p>Rasha Abdulla, Egypte, Belkacem Mostefaoui, Algeria Larbi Chouikha, Tunisia</p>	<p>Membres du Comité éditorial</p> <p>Dima Dabbou-Sensenig, Lebanon Roland Huguenin Benjamin, Berlin Ricardo Carniel, Barcelona,</p>
---	---	--	---	---	--	--

Nous Contacter : Institut Panos Paris, 10, rue du Mail, 75 002 Paris - Tel. 00 33 1 40 41 05 50 - www.panosparis.org

Observatoire Méditerranéen de la Communication : Edifici I, Campus de la UAB, 08193 Bellaterra Barcelone, Teléfono: (+34) 93 581 3160 | Fax: (+34) 93 581 2005 | E-mail: ob.mec@uab.cat

Françoise Havelange, un dernier sourire...

Françoise Havelange était une personnalité du monde des Ong. Elle a consacré sa vie au service du développement, de la justice et des droits. Multi-diplômée, elle a étudié à Madrid (Espagne) ; Salzburg (Autriche) ; Liège (Belgique) ; Berkeley (Californie) ; Paris. Elle parlait cinq langues, elle a voyagé sur tous les continents. Elle a travaillé en Afrique, au sein de Terre des Hommes, une Ong de développement. Au début des années 1980, elle a mis sur pied puis dirigé une antenne permanente de dix salariés de Terre des hommes, au Sénégal. Après sept ans passés au Sénégal, elle parlait parfaitement le wolof.

A partir de 1990, elle rejoint l'Institut Panos Paris. Dès lors, elle travaille au développement d'une presse et de médias audiovisuels libres, divers et pluralistes, réellement au service des populations ouest-africaines. En novembre 2000, elle devient la directrice générale de l'Institut Panos Paris. Sous sa direction, cette Ong a joué un rôle important dans le développement des médias en Afrique centrale, notamment en RDC, au Burundi et en République Centrafricaine et, dès le début des années 2000, a aussi mis en œuvre des activités pour une presse libre dans les pays du Maghreb et du Moyen Orient.

Françoise, née en 1957 à Namur (Belgique), était entièrement tournée vers les autres. Mère de trois enfants aux racines sénégalaises et chiliennes, elle a fait du métissage une belle partie de sa vie. Son regard sur les autres n'était pas celui du jugement ou de la condamnation mais celui de la compréhension et de la compassion.

Au début 2011, frappée par une longue et douloureuse maladie, elle a dû abandonner ses fonctions et consacrer son énergie et sa volonté à sa lutte contre le mal qui la rongait. Le mercredi 4 juillet, la maladie l'a emportée.

Elle a encore trouvé l'énergie pour donner un ultime message à ses proches qui l'ont accompagnée jusqu'au bout : ce fut son dernier sourire...



Institut Panos Paris
www.panosparis.org
panos@panosparis.org

★ www.mediathequepanosparis.org

10 Rue du Mail
 75002 Paris
 (+ 33)01 40 41 05 50



**Observatoire Méditerranéen de la
 Communication**
<http://omec.uab.cat/ob.mec@uab.cat>

Edifici I | Campus de la UAB | 08193
 Bellaterra (Cerdanyola del Vallès)
 (+34) 93 581 3160



Avec le soutien financier de

